

**HÔTEL-RESTAURANT BELLEVUE S.A.S**

**07 RUE ALFRED PUNETT 63140 CHÂTEL-GUYON**

Dossier suivi par : J-C SAEZ Directeur Financier et technique

04.73.86.07.62 ou 07.49.83.40.56

[reservation@hotel-bellevue-sas.fr](mailto:reservation@hotel-bellevue-sas.fr)

[www.hotel-bellevue-sas.fr](http://www.hotel-bellevue-sas.fr)



**Objet : ANIMAUX DOMESTIQUES**

Châtel-Guyon le : 11 mars 2024

**REF : 2024**



**RÈGLEMENTATION GÉNÉRALE POUR L'ACCUEIL D'ANIMAUX DOMESTIQUES  
AU SEIN DE L'HÔTEL BELLEVUE**

Règles générales de base régissant l'hébergement des clients accompagnés d'animaux domestiques à l'hôtel BELLEVUE afin de rendre leur séjour le plus agréable possible tout en respectant le confort des autres clients de l'hôtel ou du restaurant.

**L'Hôtel BELLEVUE se réserve le droit de ne pas ou plus accepter, même durant le séjour, les animaux de compagnie pouvant déranger notre aimable clientèle par un comportement inapproprié**

**Conditions Générales**

1. Un seul animal admis par chambre
2. Seuls les chats et chiens d'un poids de **4kg maxi sont admis**.
3. Les animaux de compagnie ne sont pas nourris par l'hôtel.
4. Un état des lieux de la chambre sera fait le jour de votre arrivée et le jour de votre départ.
5. Le personnel de chambre pourra à tout moment signaler à la direction une anomalie dans votre chambre.
6. **La personne est responsable** des dommages pouvant être causés par l'animal de compagnie que ce soit auprès des personnes, du mobilier. Les dommages relevés seront facturés en fin de séjour.
7. L'assurance doit inclure la responsabilité civile de l'animal domestique (**attestation à fournir lors de la réservation**)
8. Le carnet de vaccination devra être à jour. **Une copie pourra être demandée.**
9. Vous devrez impérativement maintenir votre chambre dans des conditions d'hygiène appropriées.
10. Le client doit être responsable à tout moment de son animal domestique ainsi que de son comportement.
11. Votre animal devra être tenu en laisse lors des déplacements et pourra uniquement se trouver dans votre chambre, sur la terrasse du restaurant et dans les couloirs y menant.



N° DE SIRET : 983 410 382 00011 CODE APE : 5510Z



**HÔTEL-RESTAURANT BELLEVUE S.A.S**

**07 RUE ALFRED PUNETT 63140 CHÂTEL-GUYON**

Dossier suivi par :J-C SAEZ Directeur Financier et technique

04.73.86.07.62 ou 07.49.83.40.56

[reservation@hotel-bellevue-sas.fr](mailto:reservation@hotel-bellevue-sas.fr)

[www.hotel-bellevue-sas.fr](http://www.hotel-bellevue-sas.fr)



12. Les animaux domestiques ne sont pas admis dans les espaces du restaurant et bar à l'exception des zones passage du complexe hôtelier.
13. La promenade de l'animal pour ces besoins devra être faite en extérieur du périmètre de l'hôtel.
14. Pour les chats une litière devra être mise à sa disposition dans votre chambre et vidée chaque jour afin d'éviter des odeurs.
15. Veuillez ne pas faire monter vos animaux de compagnie sur les lits, les canapés et les fauteuils pour éviter toutes griffures
16. Il est strictement interdit de laver vos animaux de compagnie dans les baignoires ou les douche et d'utiliser les serviettes de toilette pour les sécher. Dans le cas contraire il vous sera facturé **15.00€ la serviette.**
17. Lors de votre réservation veuillez prévenir que vous voyagez avec un animal de compagnie, que votre assurance inclus la responsabilité civile de l'animal, que son carnet de vaccination est à jour. Ces documents pourront vous être demandés sur place.

**Les frais journaliers sont de 16.50€ ttc par jour**

Merci de respecter ce règlement.

Nous vous souhaitons ainsi qu'à votre animal de Compagnie un agréable séjour au BELLEVUE.

Le Président de la SAS

**Lu et approuvé, signature par la, le  
propriétaire de l'animal le .....**

**Signature**



N° DE SIRET :983 410 382 00011 CODE APE :5510Z

